



PREFECTURE DE LA REGION CHAMPAGNE ARDENNE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation (Service chargé de la Protection des Végétaux)

EN 10 PPE
A 04/03/08

Tel 03.26.77.36.40 – Fax : 03.26.77.36.74
email : srapv.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Notre référence : SV 629

Objet : inspection PPE
Dossier suivi par : Suzel GASSMANN

Fait à REIMS , mardi 29 septembre 2009

CA00032
EARL PEPINIERES MOISSENOT
A l'attention de Hubert Goës
Lieu-dit Lavau
52190 RIVIERE LES FOSSES

INSPECTION PHYTOSANITAIRE DE VOTRE ETABLISSEMENT :
CONCLUSIONS DU RAPPORT D'INSPECTION N°CA00032 / 09 / SUG / 048 / PPE

Une inspection phytosanitaire officielle de votre établissement (cf. procès-verbaux d'inspection N° **CA00032 / 09 / SUG / 048 / PPEPV01**) a été réalisée dans le cadre de la réglementation phytosanitaire relative à la circulation des végétaux en Union Européenne.

Au vu :

- des points inspectés, détaillés dans le(s) procès-verbal(ux) d'inspection cité(s) ci-dessus ;
- des résultats négatifs d'analyse officielle (cf. copie ci-jointe) effectuée sur les échantillons de végétaux prélevés lors de cette inspection ;

cette inspection phytosanitaire n'a relevé aucun point de non-conformité au dispositif réglementaire « Passeport Phytosanitaire Européen » :

Restant à votre disposition pour toute demande d'information supplémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspecteur du
Service Régional de
l'Alimentation

Suzel GASSMANN